

# TRANSPORT MARITIME

## COMPRENDRE TON SECTEUR

Le secteur du Transport maritime regroupe les débardeurs, débardeuses, surintendant(e)s, commis et employé(e)s d'entretien des ports de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières, de Sorel et de Matane faisant partie d'un syndicat affilié au SCFP.

Le fait d'être regroupé dans un même secteur permet aux membres des différentes sections locales d'échanger sur leur réalité, de se partager l'histoire du secteur pour prendre des positions communes lors de négociations et maintenir les acquis.

section locale: \_\_\_\_\_

## RÔLE D'UN SYNDICAT

Le rôle d'un syndicat est de défendre les travailleuses et les travailleurs qu'il représente autant d'un point de vue individuel que collectif.

- Défense collective des droits
- Défense individuelle des droits
- Représentation politique
- Rapport de force avec l'employeur

Le pouvoir du syndicat réside dans la force du nombre!

## ÉVÈNEMENTS CLÉS

**Consultation jeunesse du SCFP Québec**, à tous les deux ans en automne  
Événement éducatif pour les jeunes et par les jeunes avec des thématiques

**Camp des jeunes FTQ**, à toutes les années en septembre  
Événement avec un thème différent chaque année. Moments d'apprentissage.

**Congrès du SCFP-Québec**, à tous les deux ans au printemps  
Moment de débat, de résolutions et de décisions pour les alignements du SCFP-Québec

**Rencontres de ton secteur**  
Moment de débat, de résolutions et de décisions pour les alignements de ton secteur

### Formations pour entamer ton implication:

- Mon syndicat
- Le/la délégué-e social-e

## LEXIQUE SYNDICAL

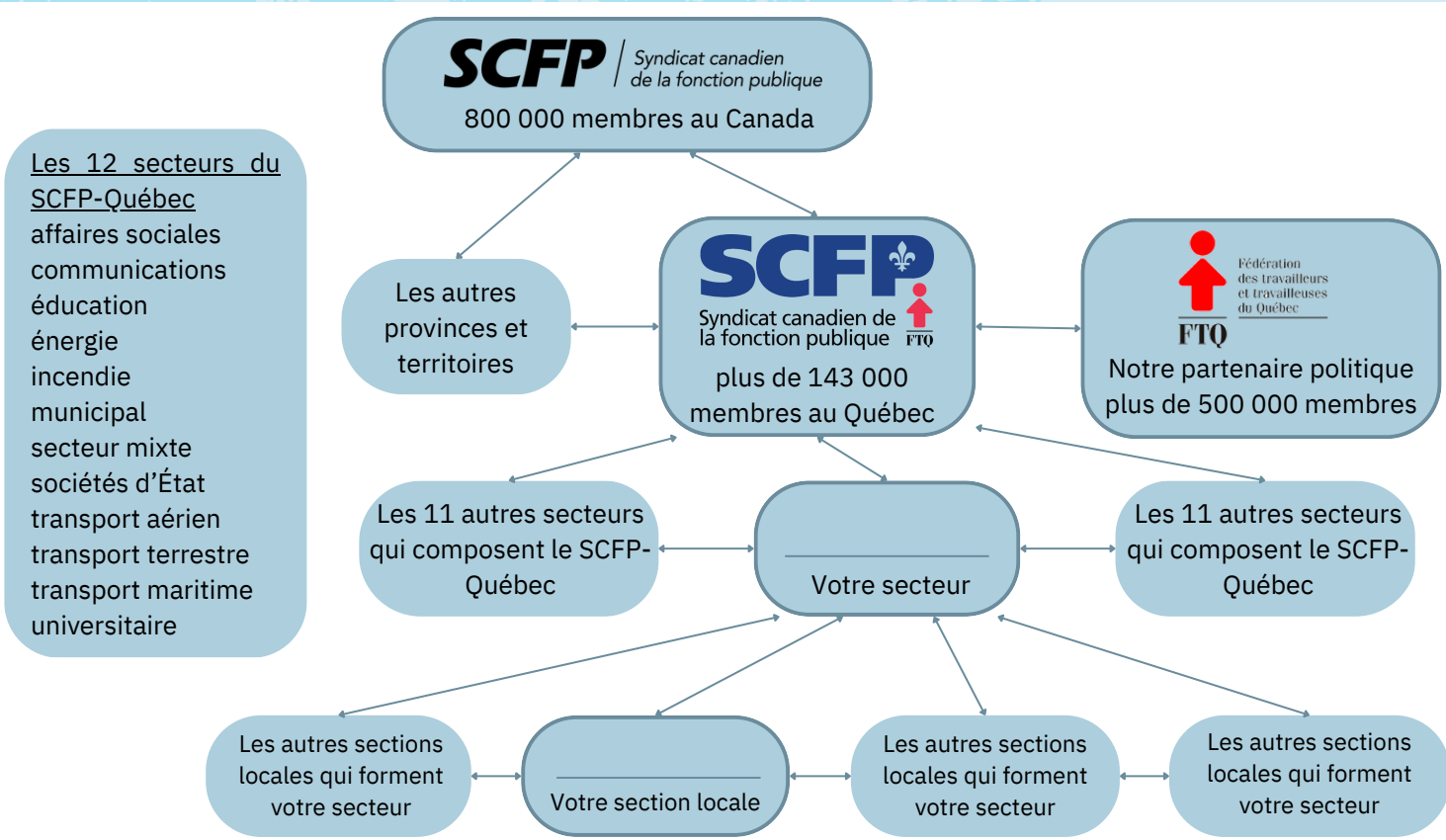
**Délégué.e** : responsable syndical représentant un groupe particulier de membres dans une section locale

**Grief** : plainte portée contre l'employeur relativement à une présumée violation de la convention collective ou une injustice présumée

**Section locale** : unité de base de l'organisation syndicale dans le lieu de travail

Tiré de : SCFP. (2001, 8 février). *Terminologie syndicale*. SCFP. <https://scfp.ca/terminologie-syndicale>





## COMMENT T'IMPLIQUER

Voici des étapes simples pour commencer selon le niveau d'engagement que tu souhaites et le type d'interactions qui te conviennent:



NIVEAU 1

Pour entrer en contact, tu peux :

- Passer au bureau syndical, envoyer un courriel ou appeler
- Rejoindre le groupe sur les réseaux sociaux (si existant)
- Consulter le site internet du syndicat (si existant)



NIVEAU 2

Pour t'impliquer, tu peux :

- Participer aux assemblées syndicales
- Rencontrer ta personne représentante ou déléguée syndicale
- Rejoindre un comité
- Offrir ton aide pour l'organisation d'événements syndicaux
- Lire ta convention collective
- Lire les statuts et règlements
- Participer à des événements clés



Ceci est un aide-mémoire condensé comme ta feuille pour ton examen de maths au secondaire. Pour en apprendre davantage sur chaque sujet, direction Linktree!